LE THEIL DE BRETAGNE

INFOS LE THEIL

n°317
DÉCEMBRE
2026

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! http://letheildebretagne.fr

Aimez, partagez les infos sur Facebook http://www.facebook.com/letheildebretagne

INVITATION

Chères Theillaises, chers Theillais,

Alors que nous tournons les pages d'une année riche en projets et en réalisations pour notre commune, le moment est venu de nous tourner vers l'avenir, ensemble.

L'équipe municipale a le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux, un rendez-vous privilégié pour se retrouver, partager nos ambitions et, tout simplement, prendre le temps de vivre un moment convivial.

*Venez nombreux le **vendredi 8 janvier 2026 à 19h00** à la **salle communale** pour célébrer ensemble cette nouvelle année. La cérémonie sera suivie d'un **spectacle**, avant de prolonger cette soirée par un moment d'échange autour du traditionnel verre de l'amitié.*

C'est tous ensemble que nous faisons vivre notre commune. Venez partager cette belle soirée avec nous, nous vous attendons avec impatience !

Bien fidèlement,

Votre maire, Graziella VALLÉE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2026

Bâtiment La Forge. Choix de l'entreprise pour le curage

Madame la Maire donne la parole à M. Sorin, adjoint en charge des bâtiments communaux, qui rappelle le phasage du projet de « La Forge », et donne connaissance des résultats de la consultation réalisée pour le curage, le désamiantage et la démolition des annexes. Trois visites d'entreprises ont eu lieu et trois offres de prix ont été reçus. La commission « bâtiments communaux » s'est réunie pour l'analyse des offres et propose de retenir l'offre la moins-disante.

Il convient de rappeler la nécessité du curage avant de valider l'avant-projet pour la réhabilitation du site. En effet, ce point nous est conseillé par le cabinet Atelier L2 qui nous accompagne sur ce projet. Il est préférable de réaliser de la sorte pour vérifier la structure du bâtiment et ainsi éviter des travaux complémentaires. Après avoir délibéré et voté, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité des votes exprimés (16 voix « pour » et 2 abstentions : *Catherine Lefevre et Gwénaëlle Gauchet*), de retenir la proposition la moins-disante au prix de 59066,99 € ht soit la somme de 70 880,39 € ttc pour la mission complète et découpée ainsi :

-L'entreprise TNS BTP d'Orgères (Ille-et-Vilaine) pour le curage et la démolition : 49 946,23 € ht, soit 59 935,48 € ttc,

-L'entreprise TNS dépollution de Laillé (Ille-et-Vilaine) : 9 120,76 € ht, soit 10 944,91 € ttc.

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE

Si vous souhaitez communiquer avec la mairie du Theil de Bretagne par mail, nous vous prions d'utiliser la nouvelle adresse mail : *mairie@letheildebretagne.fr*

NOUVEL ARTICLE DE LA MINORITÉ

Consulter le site : *https://letheildebretagne.fr* rubrique « Vie municipale/ Conseil municipal/Expression de la Minorité »

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DU THEIL DE BRETAGNE

La Mairie sera exceptionnellement fermée **les samedis matins 26 décembre 2026 et 2 janvier 2027.**

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance **le lundi 7 décembre 2026 à 20h00,** à la Mairie, salle du conseil municipal.

ATELIER CARTES DE VOEUX, DÉCORATIONS DE NOËL

Le comité consultatif liens intergénérationnels invite petits et grands à un atelier fabrication de cartes de vœux. Celles-ci seront ensuite distribuées aux personnes âgées de la commune en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Cette matinée sera aussi l'occasion de fabriquer des décorations de Noël afin d'embellir notre bourg.

Rendez-vous **le samedi 28 novembre de 9h30 à 12h** à la salle communale.

MISE EN LUMIÈRE DES DÉCORATIONS DE NOËL

L'équipe municipale vous invite à vivre la magie de Noël au Theil-de-Bretagne. Rendez-vous **vendredi 4 décembre à 18h30** place de l'église pour la mise en lumière des décorations de Noël !

Ce sera l'occasion pour l'équipe de vous offrir un vin chaud ou un chocolat chaud...

La boîte aux lettres pour le pôle nord sera également mise en place et attendra avec impatience les lettres des enfants à destination du Père Noël. (N'oubliez pas de mettre votre adresse postale).

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
Élections Présidentielles : 18 avril et 2 mai 2027

Habitants du Theil de Bretagne, si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur la liste électorale via le site internet *www.service-public.gouv.fr* ou en vous présentant à la Mairie munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, …). Pour pouvoir voter aux prochaines élections, la date limite d'inscription sur les listes électorales par voie dématérialisée ou par papier est **le vendredi 12 mars 2027**. Les dossiers complets papiers devront être déposés **avant 12h30 en mairie**, ceux en ligne transmis complets **avant minuit.**

Vérifiez le lieu de votre inscription sur le site : *https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788*

Pensez également à signaler à la Mairie **toute modification d'état civil ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune** en vous présentant avec les justificatifs associés.

Rappel : Le jour des élections, vous devrez vous munir de votre pièce d'identité et de votre nouvelle carte d'électeur.

SANS PIÈCE D'IDENTITÉ, VOUS NE POURREZ PAS VOTER.

L'année 2027 est une année de refonte des cartes électorales, autrement dit, TOUS les électeurs recevront une nouvelle carte électorale. Il est impératif de formaliser votre changement d'adresse auprès de la mairie sans quoi vous ne pourrez ni recevoir la propagande, ni votre nouvelle carte électorale.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ — PASSEPORT

Pour voter aux prochaines élections vous devrez présenter une pièce d'identité ; celle-ci est-elle toujours en cours de validité ? Pensez à vérifier. Tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité ou souhaitant faire renouveler sa CNI expirée peut faire une pré-demande en ligne sur le site *https://passeport.ants.gouv.fr*. Il en est de même pour une demande de passeport. Pensez à noter, à la fin de votre démarche, le numéro de pré-demande. Les justificatifs à fournir sont précisés sur le site. Pour finaliser la demande, prenez rendez-vous avec une mairie munie d'une borne biométrique. Les plus proches sont celles de Janzé et de La Guerche de Bretagne. Retrouvez l'ensemble des mairies habilitées sur *https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee*

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN JANVIER

DON DU SANG

Lundi 28 décembre de 8h45 à 19h à la salle du Chêne Jaune rue Paul PainLevé à Janzé. **Vendredi 22 janvier de 12h à 16h30** à la salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers. Prenez rendez-vous sur *dondesang.efs.sante.fr*

TERRE DE REMBLAI

Si vous êtes intéressé par de la terre de remblai, à prendre sur place, vous pouvez contacter le service technique municipal *au 06 30 34 26 46.*

BALAYAGE DU BOURG ET DES LOTISSEMENTS

Jeudi 17 décembre à partir de 8h. Merci de bien vouloir laisser les voies libres pour faciliter l'opération.

AVIS AUX ASSOCIATIONS DU THEIL DE BRETAGNE DEMANDE DE SUBVENTION 2027

Si vous souhaitez formuler une demande de subvention, les dossiers sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet communal : *https://letheildebretagne.fr* puis à déposer en mairie **avant le 31 janvier 2027**.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS CONCERNÉS, TOUS RESPONSABLES

Depuis le 27 octobre 2026, tout conducteur d'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), tels que les trottinettes, vélos électriques ou les hoverboards, ont l'obligation de porter un casque sous peine de recevoir une amende. Il est vivement conseillé à tous, de se munir d'éclairages et d'équipements réfléchissants afin de rester parfaitement visibles de tous les usagers de la route. Soyons tous vigilants et protégeons-nous et nos enfants.

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES

Programme des randonnées de **décembre :**
05/12 : Randonnée au profit du Téléthon (voir article ci-dessous).
12/12 : Châteaubriant 7km, 9km, 11,5km. **Départ 14h,** parking de l'église de Béré. Covoiturage 13h30. À l'issue des randonnées, possibilité de voir les illuminations de Noël.
19/12 : Retiers Circuit « Crêtes et vallons » 11,3km, « La croix verte » 9km et 7km. **Départ 14h**, parking de l'Outil en mains, rue Maréchal Leclerc à Retiers. À l'issue de la randonnée, vin chaud.
Contacts : *Geneviève Ferré 06 70 38 05 97 ou Albert Boucaud 06 34 51 52 24 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com*

RANDONNÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Le samedi 5 décembre 2026, vous pourrez vous joindre aux randonnées organisées au profit du Téléthon. Un don minimum de 3 € est souhaité. **Départ 14h30** du Médiaparc à Retiers - 10 rue Auguste Pavie (à côté du parking de la médiathèque) : 3 circuits adaptés à tous 7,5/8 km, 9km et 11km. Venez nombreux !
Si vous souhaitez faire un don en ligne pour le téléthon *: https://mapage.telethon.fr/animation/Collecte-au-profit-du-Telethon-Chemins-et-Randonnees-Retiers-Le-Theil-de-Bretagne.*
Contact : *Geneviève Ferré 06 70 38 05 97* ou *randonnee.retiersletheil@gmail.com.*

LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION REMPLACE LA CARTE D'INVALIDITÉ

La Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH) vous rappelle que les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement pour personnes en situation de handicap ne seront plus valables **après le 31 décembre 2026.** Depuis 2016, elles ont été remplacées par la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Pour obtenir la CMI, contactez la MDPH : *0800353505* (services et appels gratuits) *www.mdph35.fr*

ENSEMBLE, PRÉPARONS UNE BELLE FÊTE POUR NOS ENFANTS !

À partir de décembre, l'Amicale de l'École publique du Theil-de-Bretagne organise des ateliers créatifs une fois par mois, **le samedi de 14h à 17h** à la salle du Stade André Hoisnard (rue de Beauvais), pour créer les décors et costumes de la fête de l'école.
Que vous aimiez bricoler, coudre, peindre, créer ou simplement donner un petit coup de main, vous êtes les bienvenus ! Aucune obligation de participer à chaque atelier, chacun vient selon ses disponibilités. Nous récupérons également avec plaisir cartons, peinture, feutres, papiers, tissus et matériel créatif.
Envie de participer ? Inscrivez-vous ! Les dates sont les suivantes : **Dimanche 13 décembre, samedi 16 janvier, samedi 13 février, samedi 20 mars, samedi 10 avril, samedi 22 mai, samedi 12 juin**.
Contact : *amicale.ecole.letheil@gmail.com ou 06 34 06 71 25*

LE MONOXYDE DE CARBONE



Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. La majorité des intoxications ont lieu au domicile. Il est important de faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts, poêles et conduits de cheminée pour éviter les dangers de l'intoxication. Toute l'année, aérez votre logement au moins 10 minutes et n'obstruez pas les entrées et sorties d'air. *www.santepubliquefrance.fr*

ANIMATIONS BIBLIO'THEIL

📖EXPOSITION : « Les oiseaux de mon jardin », **du 1er décembre au 23 janvier**, aux heures d'ouverture de la médiathèque.
📖ATELIER : autour de la fabrication de cartes pop-up**, le samedi 12 décembre, de 10h30 à 12h**. Sur inscription, par mail : *mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh*
📖ANIMATION : « La Tête dans les Histoire », pour les enfants de 3 à 6 ans, **le vendredi 11 décembre de 17h30 à 18h.**
📖 HORAIRES : **mardi 16h30-18h30, mercredi 14h-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi 10h30-12h.** La médiathèque sera fermée les **samedis 26 décembre 2026 et 2 janvier 2027.**
📖CONTACT : *mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh ou 02 99 47 73 55*

CLUB DE LA JOIE

Mardi 1er décembre - bowling **à 14h** à Vitré
Mardi 8 décembre - pour le spectacle le « Vol du Condor » à Fougères, salle de l'Aumaillerie - rendez-vous **à 12 h** place de la gare du Theil de Bretagne.
Dimanche 13 décembre - sortie à l'Abbaye de Fontevraud - rendez-vous **à 7h45** place de la gare du Theil de Bretagne, prière d'arriver 10 à 15 min avant le départ.
Mardi 15 décembre - repas de Noël à la salle du Theillais **à partir de 12h**, s'inscrire au *Theillais au 02 99 47 74 04*, faire un chèque pour le repas et un pour l'adhésion au Club.
Renseignements : *Michael BODINIER au 06 70 51 32 83, Marie Thérèse POIRIER au 02 99 47 74 51*

SMICTOM SUD-EST 35

Collecte des ordures ménagères : **mercredis 2, 16, 30/12 et 13, 27/01.** Le calendrier de collecte 2027 sera disponible à l'accueil de la Mairie début décembre, à l'accueil du SMICTOM Sud-Est 35 ou par envoi postal, via le formulaire « Demande de documentation » disponible sur le site *www.smictomsudest35.fr*.
Où jeter les déchets pendant les fêtes ? Je garde les bons réflexes de l'année. Papier cadeau : si c'est un emballage même s'il est en papier, vous pouvez le mettre dans le bac ou sac jaune, papier plastique brillant dans les ordures ménagères, carton brun et polystyrène en déchèterie. Contact : *0299744447*

COLLECTE SOLIDAIRE DE STYLOS USAGÉS AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES RARES

La Fondation GROUPAMA " Vaincre les Maladies Rares " et les caisses locales de Groupama Loire Bretagne vous invitent à contribuer à une collecte solidaire d'instruments d'écriture usagés (stylos, feutres, marqueurs, surligneurs, roller correcteur…), en lien avec le programme de recyclage UBICUITY. Les produits suivants sont refusés : tubes de colle, gommes, règles, crayons de bois et ciseaux.
Pour chaque instrument collecté, Groupama Loire Bretagne s'engage à faire un don au bénéfice de la recherche contre les cancers pédiatriques. Un point de collecte a été mis en place dans le hall de la mairie du Theil de Bretagne.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets.
Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

Parution le lundi 23 novembre 2026
Pour Infos-Le Theil de février 2027 articles à déposer pour le **14/01/2027** à la mairie.
Responsable de publication : Graziella VALLÉE
Rédaction et impression : Pascaline MARION et Secrétariat. Mairie : *02 99 47 74 07 - mairie@letheildebretagne.fr*
746 exemplaires.

LE THEIL DE BRETAGNE